



## **CONVOCATION**

### **Assemblée Générale des COQS ROUGES**

**Vendredi 13 décembre 2019 – 18h30**

**14 place Sainte EULALIE – 33000 BORDEAUX**

#### **ORDRE DU JOUR :**

- **Mot d'accueil du Président**
- Rapport moral de l'association
- Rapport d'activité
- Rapport financier, approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Août 2019.
- Lecture du rapport du commissaire aux comptes
- Proposition de renouvellement du tiers sortant des administrateurs
- Projet de rénovation de notre siège social à Bordeaux :

Pouvoir donné au Président pour réaliser tout acte et formalités en lien avec l'opération.

Pouvoir donné au Président d'agir en justice dans le cadre d'un référé préventif, l'association donne

Mandat au Président pour représenter l'association judiciairement.

#### **Article 12 des statuts de l'association :**

- « Est électeur tout membre ayant adhéré à l'association depuis plus d'un an, ayant atteint l'âge de la majorité civile et jouissant de ses droits civiques »
- Le vote par procuration est autorisé dans la limite de trois

Le candidat au poste de membre du Conseil d'Administration doit faire parvenir au secrétariat des Coqs Rouges sa lettre de motivation avant le lundi 9 décembre.

- **Questions diverses** (ne donnant pas lieu à une délibération)

Gilles CHALIGNE

Président



## POUVOIR

Je soussigné, .....ne pouvant être présent à l'Assemblée Générale des Coqs Rouges du vendredi 13 décembre 2019 donne pouvoir à ..... pour m'y représenter et prendre part aux votes en mon nom.

Ce pouvoir doit-être en faveur d'un adhérent de l'association suivant l'article 12 des statuts ou laissé vierge, mais signé.

Fait à....., le.....

Faire précéder la signature de la mention manuscrite : « **BON POUR POUVOIR** ».